



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFO ROUTES

Chambéry, le 23 octobre 2020

Veloroute 63 -Passerelle de Terre-Nue La rénovation démarre Viviers-du-Lac et Bourget-du-Lac Restrictions de circulation du 26 octobre au 31 décembre 2020

Le Département de la Savoie entreprend des travaux de réfection de la passerelle de Terre-Nue sur la véloroute 63 à hauteur du port des Mottets le long de la RD 1201 A.

La rénovation de cette passerelle sera réalisée en trois phases. Dernière semaine d'octobre, une première phase permettra la création d'un passage temporaire pour assurer la continuité de la mobilité douce. Une seconde phase lancera la construction en usine des éléments à remplacer suivi d'une troisième phase pour le démontage, la rénovation et le remontage de la passerelle.

La circulation sur la RD1201 A et sur la véloroute sera impactée comme suit :

- **Du lundi 26 octobre au vendredi 30 octobre, de 8h30 à 17h30, la circulation sur la RD1201A au niveau du chantier se fera sous alternat. Report possible suivant les conditions météorologiques**
- **La circulation sur la passerelle de la véloroute sera maintenue normalement**

Au moment de la phase de démontage et de rénovation de la passerelle prévue fin novembre, début décembre, la circulation sera totalement interrompue sur la véloroute au niveau du chantier et pour contourner l'ouvrage, il sera nécessaire d'emprunter la RD 1201 A et le passage temporaire réalisé. Attention, le contournement devra se faire pieds à terre !

La circulation de tous les véhicules sur la RD1201A sera maintenue avec un rétrécissement de chaussée et une limitation de vitesse à 30km/h.

Pour suivre ce chantier et s'informer du calendrier des restrictions de circulation, suivez l'information sur www.savoie-route.fr

CONTACT PRESSE

Maison technique du Département Les Deux Lacs
tél. : 04 79 63 86 00 – courriel : MTD-2lacs@savoie.fr